

Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF) Séjour Guide usager

Téléprocédure « Demande ou renouvellement d'un TSE pour usagers Citoyen UE »


[MEMBRE DE FAMILLE DE RESSORTISSANT CITOYEN UE / EEE / SUISSE DEMANDANT UN TSE
POUR LUI-MÊME] – RENOUELEMENT


Usager avec un numéro étranger


*TSE : Titre de séjour pour étranger


DGEF

1 - ACCES A LA DÉMARCHE PAR LA BRIQUE « Je demande ou renouvelle un titre de séjour »


 **Étrangers en France**
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE


 **FAMI**
Énergie de mobilité


 Français ▾


[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) |  [SE CONNECTER](#)


[Accueil](#) | [Valider mon VLS-TS](#) | [Demander un titre de séjour](#) | [Acheter un timbre fiscal électronique](#) | [Document de voyage](#)

 Je valide mon VLS-TS


 Je demande ou renouvelle un titre de séjour

 Je demande un premier titre -sans numéro étranger, sans visa-

 Je déclare un changement de situation


 Je demande un document de voyage


2 – CHOIX SELON LE PROFIL DU DEMANDEUR (« MOI-MÊME »)


 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

[Accueil](#) | [Valider mon VLS-TS](#) | [Demander un titre de séjour](#) | [Acheter un timbre fiscal électronique](#) | [Document de voyage](#)

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) |  Français ▾

 [SE CONNECTER](#)

[FAMU](#)  *Europe et mobilité*


Vous êtes ici : [Accueil](#) > Demander un titre de séjour

Je sollicite ou renouvelle un titre de séjour pour :


Moi-même (à partir de 16 ans)


Un mineur bénéficiaire de la protection internationale de plus de 16 ans


[Je continue](#)

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

 **FAMI**
Fédération Française
des Associations
de Mineurs
Immigrés
et de
Jeunes
Étrangers
en France

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE?](#) |  Français ▾

 [SE CONNECTER](#)

[Accueil](#) | [Valider mon VLS-TS](#) | [Demander un titre de séjour](#) | [Acheter un timbre fiscal électronique](#) | [Document de voyage](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Demander un titre de séjour

Je sollicite ou renouvelle un titre de séjour pour :

Moi-même (à partir de 16 ans)


Et je suis titulaire d'un titre de séjour / VLS-TS

Et je suis titulaire uniquement d'un visa long séjour

Et je suis titulaire d'un numéro étranger sans titre de séjour

Un mineur bénéficiaire de la protection internationale de plus de 16 ans

Je continue

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'UN VLS-TS](#)

[Accueil](#) [Valider mon VLS-TS](#) [Demander un titre de séjour](#) [Acheter un timbre fiscal électronique](#) [Document de voyage](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Demander un titre de séjour

Je sollicite ou renouvelle un titre de séjour pour :

- Moi-même (à partir de 16 ans)**
 - Et je suis titulaire d'un titre de séjour / VLS-TS**
 - Et je suis titulaire uniquement d'un visa long séjour
 - Et je suis titulaire d'un numéro étranger sans titre de séjour
- Un mineur bénéficiaire de la protection internationale de plus de 16 ans

[Je continue](#)

L'usager qui fait un renouvellement et qui dispose déjà d'un titre de séjour avec un numéro étranger ou d'un visa long séjour valant titre de séjour.

5 – CONNEXION - SAISIE DE L'IDENTIFIANT (n° étranger) ET DU MOT DE PASSE

1

S'identifier pour accéder à vos services.

Se connecter

COMMENT SAVOIR SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ?

OU

Première visite? Créez votre compte.

N° de votre visa ou de votre titre de séjour :

Ex : 9999999999

Date de début de validité :

Jour : JJ Mois Année : AAAA

Date de fin de validité :

Jour : JJ Mois Année : AAAA

Créer un compte

2

Vous avez déjà un compte

Identifiant :

Mot de passe :

MOT DE PASSE OUBLIÉ ?

S'identifier

OU

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

PREMIÈRE VISITE ? CRÉER VOTRE COMPTE

?

Votre identifiant de connexion est votre N° Étranger, si vous n'en n'avez pas, votre adresse mail

?

Connexion au compte ANEF de l'utilisateur

5 – CRÉATION D'UN COMPTE ANEF avec le n° de visa ou de titre de séjour (si l'utilisateur n'a pas encore de compte ANEF) (1/2)

S'identifier pour accéder à vos services.

[Se connecter](#)

COMMENT SAVOIR SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ?

OU

Première visite? Créez votre compte.

N° de votre visa ou de votre titre de séjour : ?

Date de début de validité :
 Jour : JJ Mois Année : AAAA

Date de fin de validité :
 Jour : JJ Mois Année : AAAA

[Créer un compte](#)

Création du compte ANEF de l'utilisateur

S'identifier pour accéder à vos services.

[Se connecter](#)

COMMENT SAVOIR SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ?

N° de votre visa ou de votre titre de séjour : ?


Date de début de validité :
 Jour : JJ Mois Année : AAAA

Date de fin de validité :
 Jour : JJ Mois Année : AAAA


[Se connecter](#)


• En cliquant sur l'icône « Point d'interrogation », vous pourrez identifier les documents utiles à utiliser pour se connecter.


5 – CRÉATION D'UN COMPTE ANEF – SAISIE DU MAIL DU DEMANDEUR (2/2)

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

 **FAMI**
Fédération des Associations de Migrants
L'Europe de nos hôtes

 **Français** ▼

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) |  [SE CONNECTER](#)

[Accueil](#) | [Valider mon VLS-TS](#) | [Demander un titre de séjour](#) | [Acheter un timbre fiscal électronique](#) | [Document de voyage](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Connexion](#) > Création de compte

Saisissez votre adresse email

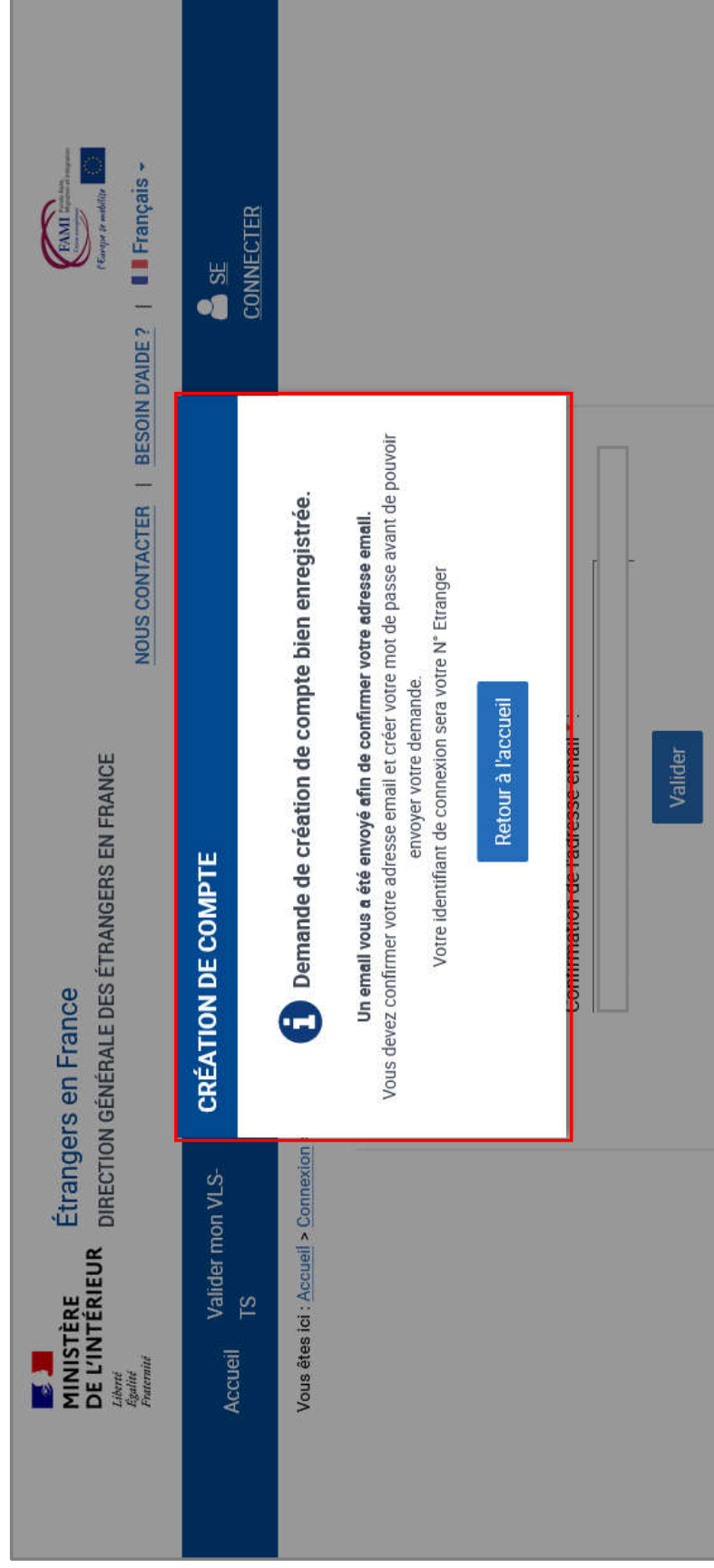
Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Adresse email * :

Confirmation de l'adresse email * :

[Valider](#)

6 – DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE ENREGISTRÉE



The screenshot shows a web page for the 'Demande de création de compte bien enregistrée' (Registered account creation request) on the French government website. The page is in French and features a blue header with the Ministry of the Interior logo and navigation links. A central message box, highlighted with a red border, contains the following information:

CRÉATION DE COMPTE

i **Demande de création de compte bien enregistrée.**

Un email vous a été envoyé afin de confirmer votre adresse email.
Vous devez confirmer votre adresse email et créer votre mot de passe avant de pouvoir envoyer votre demande.
Votre identifiant de connexion sera votre N° Etranger

[Retour à l'accueil](#)

Below the message box, there is a 'Confirmation de l'adresse email' section with a text input field and a 'Valider' button. The top navigation bar includes links for 'NOUS CONTACTER', 'BESOIN D'AIDE?', 'Français', and 'CONNECTER'.

7 – RÉCEPTION D'UN MAIL PAR L'USAGER CONFIRMANT LA CRÉATION DE SON COMPTE

Bonjour

La création du compte d'accès à votre espace personnel usager ou de l'utilisateur que vous représentez est en cours.

Pour déposer votre demande vous devez confirmer votre adresse e-mail en cliquant sur le lien ci-dessous :

[https://qualif.administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/espace-personnel/inscription/mot-de-passe?
token=evJ0eXaI0iJKV1QiLCJhbGciOiJIUzI1NiJ9.evJpYXQiOiE2NDkyMzEzODQ0MDI2MjcsImV4cCI6MTY0OTMxNzc4NC4wMjYyNywibG9naW4iOiJwMDAyOTM5InN1YiI6InJlZ2lzdGVyIiwuYXMg7kN_AMBMUNuQCvUrmw8Cz00SgabZ9PUHm14](https://qualif.administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/espace-personnel/inscription/mot-de-passe?token=evJ0eXaI0iJKV1QiLCJhbGciOiJIUzI1NiJ9.evJpYXQiOiE2NDkyMzEzODQ0MDI2MjcsImV4cCI6MTY0OTMxNzc4NC4wMjYyNywibG9naW4iOiJwMDAyOTM5InN1YiI6InJlZ2lzdGVyIiwuYXMg7kN_AMBMUNuQCvUrmw8Cz00SgabZ9PUHm14)

Si le lien ne fonctionne pas, vous pouvez le copier et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur.


Pour des raisons de sécurité, **ce lien n'est valable que 24 heures**. Passé ce délai, vous devrez de nouveau renseigner les informations relatives à la création de votre compte sur la page de connexion accessible [ici](#).

Cordialement,


La Direction Générale des Étrangers en France



Ce message est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.

8 – CRÉATION DU MOT DE PASSE DU COMPTE DE L'USAGER

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) | [Français](#) 

[FAMI](#)  *Emploi & mobilité* 

Accueil | Valider mon VLS-
TS | Demander un titre de
séjour | Acheter un timbre fiscal
électronique | Document de
voyage | [SE](#)
[CONNECTER](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Connexion](#) > Création de compte

Votre adresse email a bien été validée.

Créez votre mot de passe

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

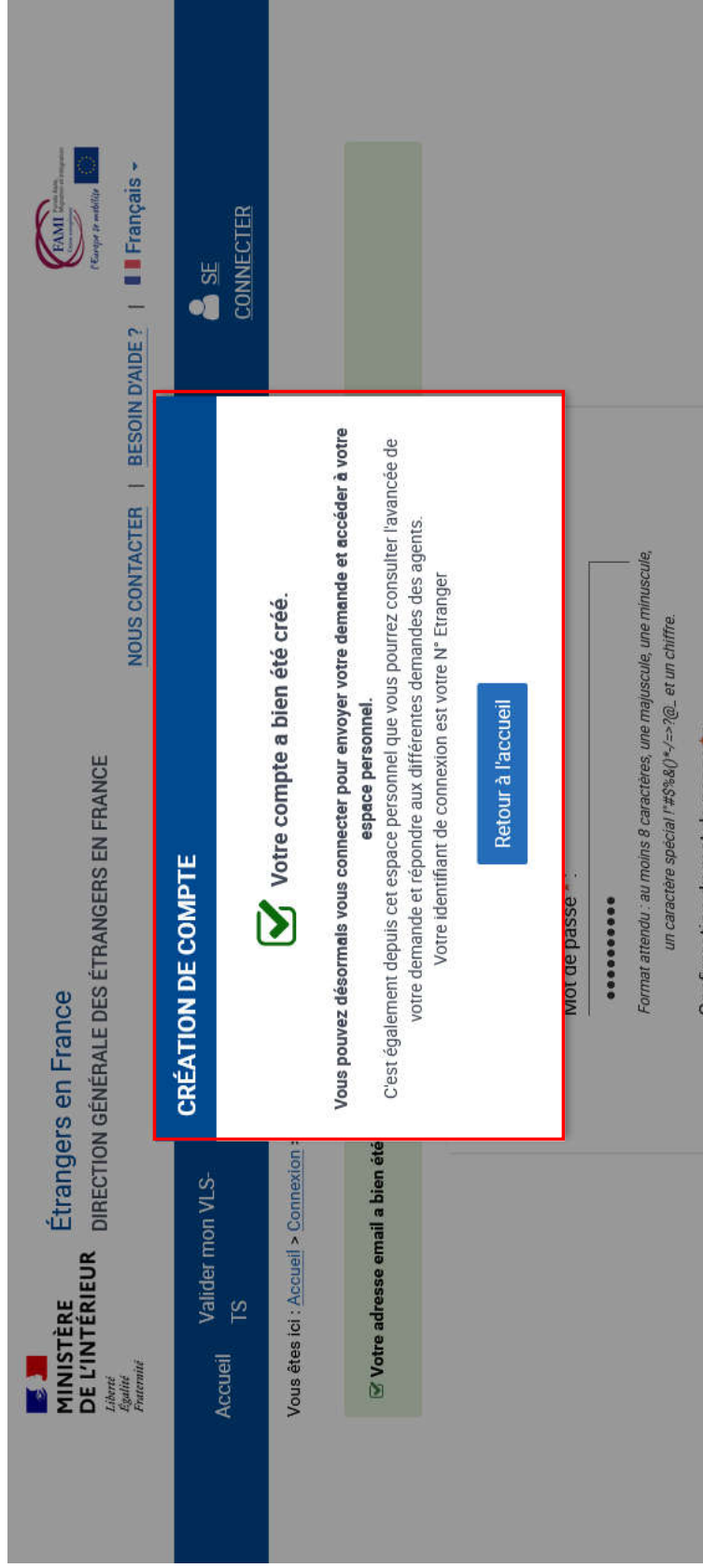
Mot de passe * :

Format attendu : au moins 8 caractères, une majuscule, une minuscule, un caractère spécial !#\$%&()*^_<->?@_ et un chiffre.

Confirmation du mot de passe * :

[Créer le mot de passe](#)

9 – CONFIRMATION DE CRÉATION DU COMPTE DE L'USAGER



The screenshot shows a web page for account creation confirmation. At the top, there are logos for the Ministry of the Interior and Overseas, the French Republic, and the European Union. The main header reads "Étrangers en France" and "DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE". Navigation links include "NOUS CONTACTER", "BESOIN D'AIDE?", and "Français". A "SE CONNECTER" button is visible in the top right.

The main content area features a blue header "CRÉATION DE COMPTE" and a green checkmark icon. The text states: "Votre compte a bien été créé." Below this, a message reads: "Vous pouvez désormais vous connecter pour envoyer votre demande et accéder à votre espace personnel. C'est également depuis cet espace personnel que vous pourrez consulter l'avancée de votre demande et répondre aux différentes demandes des agents. Votre identifiant de connexion est votre N° Etranger". A blue button labeled "Retour à l'accueil" is positioned to the right of the message.

Below the message, there is a "Mot de passe" field with a strength indicator (8 dots) and a format requirement: "Format attendu : au moins 8 caractères, une majuscule, une minuscule, un caractère spécial !"#%&()*-./->?@_ et un chiffre." A "Confirmation du mot de passe" field is also visible.

10 – RETOUR A LA PAGE D'ACCUEIL

Se connecter pour débiter la téléprocédure dans le cas d'une première création de compte (saisir son numéro étranger et son mot de passe)

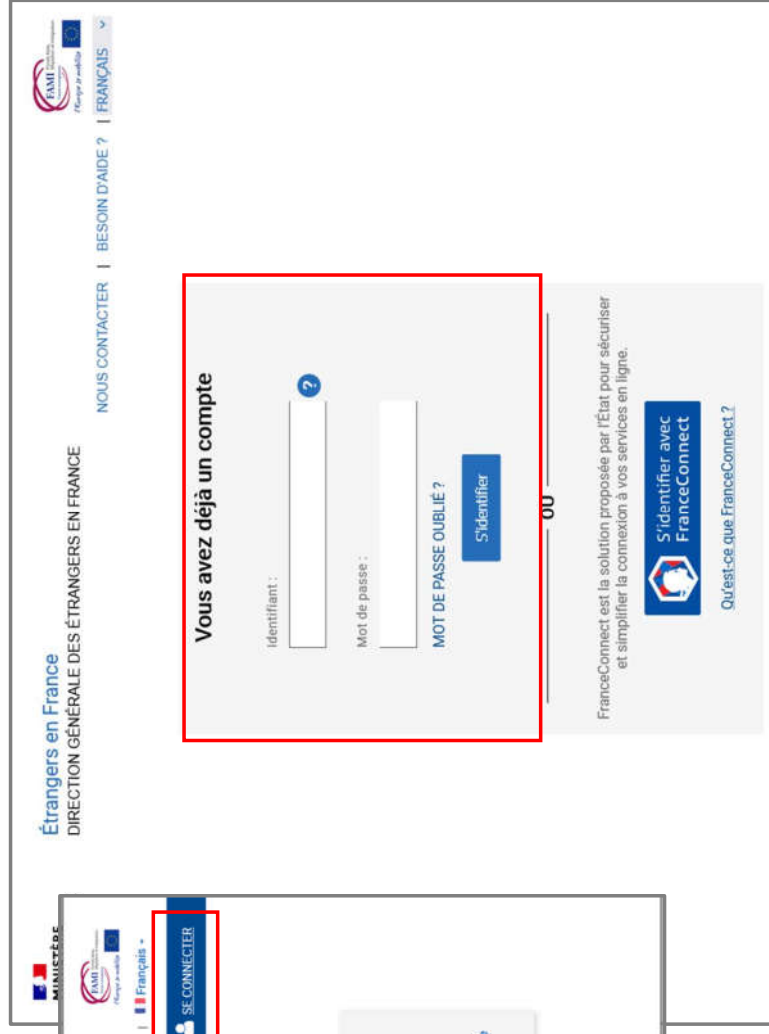
2

1




The screenshot shows the top navigation bar of the website. The 'SE CONNECTER' button is highlighted with a red box. Below the navigation bar, there are five service tiles: 'Je valide mon VLS-TS', 'Je demande ou renouvelle un titre de séjour', 'Je demande un premier titre -sans numéro étranger, sans visa-', 'Je déclare un changement de situation', and 'Je demande un document de voyage'.

2




The screenshot shows the login form titled 'Vous avez déjà un compte'. It includes fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', a 'S'identifier' button, and a 'MOT DE PASSE OUBLIÉ ?' link. Below the form, there is a section for 'FranceConnect' with a logo and the text: 'FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne. Qu'est-ce que FranceConnect?'. The 'S'identifier' button is highlighted with a red box.

11 – SÉLECTIONNER LA BRIQUE « Je demande ou renouvelle un titre de séjour »


 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE


 **FAMI**
France Amis du Méditerranéen


[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) | [Français](#)


[Accueil](#) | [Valider mon VLS-TS](#) | [Demander un titre de séjour](#) | [Acheter un timbre fiscal électronique](#) | [Document de voyage](#) | [Test vingt-sept](#) | [Recette métier](#)


 Je valide mon VLS-TS

 Je demande ou renouvelle un titre de séjour


 Je demande un premier titre -sans numéro étranger, sans visa-


 Je déclare un changement de situation



 Je demande un document de voyage


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE


FAMI
France Asile Migration Intégration
Europe de mobilité

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE?](#) |  Français ▾

[Accueil](#) | [Demander un titre de séjour](#) | [Acheter un timbre fiscal électronique](#) | [Déclarer un changement](#) | [Document de voyage](#) |  |  GUY MOQUET

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Demander un titre de séjour

Je sollicite ou renouvelle un titre de séjour pour :


Moi-même (à partir de 16 ans)

Un mineur bénéficiaire de la protection internationale de plus de 16 ans


[Je continue](#)

13 – CHOISIR LE TYPE DE DEMANDE QUE L'USAGER SOUHAITE DÉPOSER

Cliquer sur « Je sollicite le renouvellement de ce titre » puis sur « Je commence »

 **Étrangers en France**
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

[Accueil](#) | [Demander un titre de séjour](#) | [Acheter un timbre fiscal électronique](#) | [Déclarer un changement](#) | [Document de voyage](#)

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) | [Français](#) |  **GUY MOQUET**

Vous êtes titulaire d'un titre de séjour en tant que « Membre de famille de ressortissant citoyen UE / EEE / suisse ».

Vous sollicitez le renouvellement de ce titre

Vous êtes titulaire d'un titre de séjour en tant que « Membre de famille de ressortissant citoyen UE / EEE / suisse ».
Ce titre porte la mention « CARTE DE SÉJOUR - DIRECTIVE 2004/38/CE - MEMBRE DE FAMILLE D'UN CITOYEN DE L'UNION/EEE/SUISSE TOUTES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ».

Je sollicite le renouvellement de ce titre

JE SOLLICITE UN AUTRE TITRE DE SÉJOUR :


- En tant qu'étudiant
- En tant que visiteur
- En tant que passeport talent
- En tant que bénéficiaire de la protection internationale
- En tant que salarié - Hors passeport talent & hors Citoyen UE
- En tant que membre de famille
- En tant que citoyen de l'Union Européenne
- Pour motif humanitaire
- En tant que jeune au pair, ancien combattant ou retraité ayant travaillé en France

Je commence


La mention du titre actuel de l'utilisateur est indiquée ici.

L'utilisateur est reconnu « Membre de famille de ressortissant UE/EEE/Suisse »

14 – MESSAGE D'ALERTE INDIQUANT QUE LA PROCEDURE EST RESERVEE

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Accueil | Demander un titre de séjour | Acheter un timbre fiscal électronique | [NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) | [Français](#) |  GUY MOQUET

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Demander un titre de séjour

Votre situation actuelle

Vous êtes titulaire d'un titre de séjour en tant que **citoyen UE / EEE / suisse** .
Ce titre porte la mention « **CARTE DE SÉJOUR FAMILLE D'UN CITOYEN DE L'UNION/EEE/SUISSE** ».

Je sollicite le renouvellement de ce titre

JE SOLLICITE UN AUTRE TITRE DE SÉJOUR :

- En tant qu'étudiant
- En tant que visiteur
- En tant que passeport talent
- En tant que bénéficiaire de la protection internationale
- En tant que salarié - Hors passeport talent & hors Citoyen UE
- En tant que membre de famille

PROCÉDURE RÉSERVÉE


Cette procédure est réservée aux membres de famille d'un citoyen UE/EEE/Suisse.

Sont considérés comme membres de famille d'un citoyen UE/EEE/Suisse les personnes suivantes :


- le conjoint, partenaire enregistré ou concubin d'un ressortissant UE/EEE/Suisse ;
- le descendant direct (exemple : enfant), de l'accueillant ressortissant UE/EEE/Suisse ou du conjoint d'un ressortissant UE/EEE/Suisse ;
- l'ascendant direct (exemple : père ou mère) à charge d'un ressortissant UE/EEE/Suisse ou à charge du conjoint d'un ressortissant UE/EEE/Suisse ;
- la personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant ressortissant UE/EEE/Suisse.

15 – AFFICHAGE DE PAGE DE PRÉAMBULE


Cliquer sur le bouton « Je continue »



Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE



NOUS CONTACTER | BESOIN D'AIDE ? | Français

 GUY MOUQUET

Accueil > Demander un titre de séjour > Acheter un timbre fiscal électronique > Déclarer un changement > Document de voyage

Vous êtes ici / Accueil > Demander un titre de séjour

Demander un titre de séjour

Votre démarche en ligne

Ce site vous permet d'effectuer une demande de titre de séjour en tant que membre de famille d'un ressortissant UE/EEE/Suisse.

Avant de commencer votre démarche, veuillez prendre connaissance des différentes étapes qui la composent. Si vous souhaitez signaler des observations à l'administration, vous pourrez le faire à l'étape Dépôt de la demande « Observations à destination de l'administration ».

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE EN 5 ÉTAPES

1. Informations personnelles
Vérifiez et complétez les informations relatives à votre identité et vos informations de contact.

2. Meille de séjour
Décrivez votre projet et renseignez les ressources dont vous bénéficiez.

3. Justificatifs
Joignez les documents justifiant votre situation.

4. Dépôt de la demande
Confirmez et téléchargez définitivement votre demande.

5. Confirmation
La dépôt de votre demande est confirmé.

3 Votre saisie est sauvegardée à la validation de chaque étape. Si vous quittez la télé-procédure vous pourrez la reprendre ultérieurement à la dernière étape enregistrée.

Vous devrez joindre :

- l'ensemble des documents, photographiés ou numérisés (format JPG, PNG, BMP, TIFF, PDF)
- l'ensemble des documents vous permettant de justifier de la situation
- une e-photo. Pour connaître les photographes agréés, rendez-vous chez vous, vous pouvez consulter la carte de géolocalisation.

Télécharger la liste des pièces justificatives.
Télécharger un modèle d'attestation employeur.

Abandonner la demande

Quitter et revenir plus tard

Je continue

La liste des pièces justificatives à fournir par l'utilisateur est téléchargeable ici

18

DEPÔT DE LA DEMANDE

5 ÉTAPES

ÉTAPE 1 : VÉRIFIER LES INFORMATIONS PERSONNELLES DU DEMANDEUR (1/2)

Un nom d'usage peut être ajouté si nécessaire

Je vérifie les informations personnelles que j'ai fournies

▼ ÉTAT CIVIL

i Les informations d'état civil ne sont pas modifiables. Si ces informations ne sont plus à jour, veuillez indiquer lesquelles dans le champ « Observations à destination de l'administration » à l'étape Dépôt de la demande.

Nom de naissance :
Van hute

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Ruth

Sexe :

Féminin

Date de naissance :

30/12/1965

Pays de naissance :

Belgique

Lieu de naissance :

Brussel

Nationalité :

Belge

ÉTAPE 1 : VÉRIFIER LES INFORMATIONS PERSONNELLES DU DEMANDEUR (2/2)

Vérifier l'adresse (si changement d'adresse) et indiquer un numéro de téléphone pour contacter l'utilisateur

ADRESSE

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Adresse * :

Vous résidez outre-mer et vous ne trouvez pas votre adresse dans les suggestions d'adresse qui vous sont proposées.

Numéro de voie :

Voie :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Code INSEE :

INFORMATIONS DE CONTACT

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Il s'agit des informations de contact utilisées pour l'ensemble des contacts avec l'administration dans le cadre de cette démarche.

Email :

Téléphone * :



Si l'utilisateur a déménagé, il doit d'abord déclarer son changement d'adresse sur l'ANEF avant de demander le renouvellement de son titre.

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (1/9)

Vérifier le motif de séjour et la durée de séjour de l'utilisateur : indiquer l'activité de l'accueillant en France et si votre présence en France est supérieure à 5 ans ou non

Étrangers en France
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Accueil Demander un titre de séjour Acheter un timbre fiscal électronique Déclarer un changement Document de voyage

Vous êtes ici: Accueil > Demander un titre de séjour

Demander un titre de séjour

1 Informations personnelles 2 **Motif de séjour** 3 Justificatifs 4 Dépôt de la demande 5 Confirmation

Je renseigne mon motif de séjour

MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Sélection menu déroulant

DURÉE DU SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Êtes-vous en France depuis plus de 5 ans ? * :

Oui Non

« Revenir à l'étape précédente Abandonner la demande

Quitter et revenir plus tard

Enregistrer et poursuivre

L'activité de votre accueillant en France * :

Sélection menu déroulant

Étudiant

Salarié en activité

Salarié en cessation involontaire d'activité

Non salarié en activité

Non salarié en cessation involontaire d'activité

Retraité ou inactif

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (2/9)

Indiquer l'activité de l'accueillant

Lorsque l'accueillant est étudiant, le membre de famille faisant la demande de titre ne peut pas être un ascendant du conjoint ou de l'accueillant ni les descendants du conjoint et ceux de l'accueillant s'ils ne sont pas à sa charge.

Je renseigne mon motif de séjour

▼ MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Étudiant

Veuillez sélectionner l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant * :

- Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin**
La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée.
Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.
- Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant**
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.
- Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant**
Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.

Je renseigne mon motif de séjour

▼ MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Salarié en activité

Veuillez sélectionner l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant * :

- Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin**
La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée.
Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.
- Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant ou de son conjoint**
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.
- Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant**
Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.
- Ascendant direct (exemple : père, mère) de l'accueillant à sa charge ou à la charge de son conjoint**
Votre ascendant ou son conjoint vous prend en charge.

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (3/9)

Indiquer votre situation vis-à-vis de l'accueillant puis confirmer son identité : cas de l'accueillant européen

Je renseigne mon motif de séjour

▼ MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Salarié en activité ▼

Vous renseignez l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant * :

Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin
La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée. Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.

Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant ou de son conjoint
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.

Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant
Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.

Ascendant direct (exemple : père, mère) de l'accueillant à sa charge ou à la charge de son conjoint
Vous ascendant ou son conjoint vous prend en charge.

INFORMATIONS SUR L'ACCUEILLANT CITOYEN EUROPÉEN

Nom * :

Prénom(s) :

+ Ajouter un prénom

Date de naissance * :

Jour : JJ Mois : MM Année : AAAA

Nationalité(s) * :

N° Étranger :

✖ SUPPRIMER LES INFORMATIONS

↑

Que l'accueillant soit un conjoint, un descendant, un ascendant ou une personne à charge, et s'il a un titre de séjour, donc un numéro étranger, il faut confirmer son identité.

L'accueillant peut aussi être un Européen sans titre de séjour. Il faut donc indiquer ses informations sans numéro étranger et ne pas confirmer.

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (4/9)

Indiquer votre situation vis-à-vis de l'accueillant puis confirmer son identité : cas de l'accueillant conjoint et français

Je renseigne mon motif de séjour

▼ MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Salarié en activité ▼

Veuillez sélectionner l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant * :

Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin

La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée. Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.

Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant ou de son conjoint

Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.

Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant

Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.

Ascendant direct (exemple : père, mère) de l'accueillant à sa charge ou à la charge de son conjoint

Votre ascendant ou son conjoint vous prend en charge.

INFORMATIONS SUR L'ACCUEILLANT CITOYEN EUROPÉEN

Nom * :

Prénom(s) :

+ Ajouter un prénom

Date de naissance * :

Jour : JJ

Mois : MM

Année : AAAA

Nationalité(s) * :

N° Étranger :

Confirmer les informations

INFORMATIONS SUR L'ACCUEILLANT CITOYEN EUROPÉEN

Nom :
STUTCH

Prénom(s) :
Virgil

Date de naissance :

05/08/1987

Nationalité(s) * :

Polonaise ▼

N° Étranger :

5903006581

✖ SUPPRIMER LES INFORMATIONS

Que l'accueillant soit un conjoint, un descendant, un ascendant ou une personne à charge, et s'il a un titre de séjour, donc un numéro étranger, il faut confirmer son identité.

L'accueillant peut aussi être Français. Si l'accueillant est Français, le membre de famille est obligatoirement un conjoint avec lequel il aura du vivre dans un autre Etat membre plus de trois mois. Il faut donc indiquer ses informations (sans numéro étranger) et ne pas confirmer.

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (5/9)

Indiquer votre situation vis-à-vis de l'accueillant puis confirmer son identité : cas du membre de famille qui est un descendant de l'accueillant

Je renseigne mon motif de séjour

v MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Salarié en activité

Veuillez sélectionner l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant * :

- Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin**
La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée. Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.
- Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant ou de son conjoint**
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.
- Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant**
Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.
- Ascendant direct (exemple : père, mère) de l'accueillant à sa charge ou à la charge de son conjoint**
Votre ascendant ou son conjoint vous prend en charge.

* **Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant**
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.

INFORMATIONS SUR L'ACCUEILLANT CITOYEN EUROPÉEN

Nom * :

Prénom(s) :

* Ajouter un prénom

Date de naissance * :

Jour : JJ Mois : MM Année : AAAA

Nationalité(s) * :

N° étranger :

Confirmer les informations

Lien de parenté * :

Sélection menu déroulant

Père

Mère

Autre

Si vous êtes le descendant direct de votre accueillant, en plus de confirmer l'identité, vous devez indiquer votre lien de parenté : père, mère ou autre

26

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (6/9)

Indiquer les liens personnels et familiaux de l'utilisateur : que l'accueillant soit un conjoint, un descendant direct, un ascendant direct ou une personne à charge, il faut déclarer les éventuels enfants à charge

Je renseigne mon motif de séjour

MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Veillez sélectionner l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant :

- Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin**
La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée. Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.
- Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant ou de son conjoint**
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.
- Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant**
Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.
- Ascendant direct (exemple : père, mère) de l'accueillant à sa charge ou à la charge de son conjoint**
Votre ascendant ou son conjoint vous prend en charge.

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

Quelle est votre situation familiale actuelle ? * :

ENFANTS

Avez-vous des enfants à votre charge ? *
 Oui Non

Avez-vous des enfants à la charge de votre conjoint ? *
 Oui Non

ENFANTS

Avez-vous des enfants à votre charge ? *
 Oui Non

Enfant 1

Nom de naissance * :

Prénom(s) :

+ Ajouter un prénom

Quel est le sexe de votre enfant ? *
 Masculin Féminin

Date de naissance * :
 Jour : Mois : Année :

Nationalité(s) * :

+ Ajouter une nationalité

Où réside votre enfant ? *
 En France À l'étranger

Si l'utilisateur a des enfants à sa charge ou à celle de son conjoint, il doit remplir les informations du mineur. Il peut également déclarer plusieurs enfants.

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (7/9)

Indiquer les liens personnels et familiaux de l'utilisateur : que l'accueillant soit un conjoint, un descendant direct, un ascendant direct ou une personne à charge, il faut déclarer sa situation familiale

Je renseigne mon motif de séjour

MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Salarié en activité

Vous devez sélectionner l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant

Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin
La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée. Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.

Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant ou de son conjoint
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.

Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant
Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.

Ascendant direct (exemple : père, mère) de l'accueillant à sa charge ou à la charge de son conjoint
Vous ascendant ou son conjoint vous prend en charge.

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

Quelle est votre situation familiale actuelle ? * :

Jour : Mois : Année :

Pays de l'union * :

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

Quelle est votre situation familiale actuelle ? * :

❗ Ce champ est obligatoire.

Si l'utilisateur est marié, pacsé ou en concubinage, il doit indiquer la date et le pays de l'union. En revanche, s'il est divorcé, séparé ou veuf, il n'a rien à indiquer.

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (8/9)

Indiquer les liens personnels et familiaux de l'usager : cas particulier pour les membres de famille qui sont sur le territoire depuis moins de 5 ans et mariés avec un Français

Je renseigne mon motif de séjour

▼ MOTIF DE SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

L'activité de votre accueillant en France * :

Salarié en activité

Vous devez sélectionner l'option correspondant à votre situation vis-à-vis de l'accueillant * :

Conjoint, Partenaire enregistré, Concubin
La relation que vous avez avec votre concubin doit dater de plusieurs années et être dûment attestée. Votre relation avec votre partenaire enregistré doit dater d'au moins un an.

Descendant direct (exemple : enfant) de l'accueillant ou de son conjoint
Si vous êtes âgé de 21 ans ou plus, vous devez être à la charge de votre accueillant.

Personne à charge ou gravement malade ayant un lien de parenté avec l'accueillant
Vous avez un lien de parenté avec votre accueillant qui doit vous prendre en charge personnellement pour des raisons de santé graves ou qui vous prend en charge dans votre pays de provenance ou vous faites partie du ménage de ce dernier.

Ascendant direct (exemple : père, mère) de l'accueillant à sa charge ou à la charge de son conjoint
Votre ascendant ou son conjoint vous prend en charge.

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

Quelle est votre situation familiale actuelle ? * :

Marié(e)

Date de début de l'union * :

Jour : 20 Mois : Avril Année : 2022

Pays de l'union * : France

▼ DURÉE DU SÉJOUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Êtes-vous en France depuis plus de 5 ans ? * :

Oui Non

Si l'usager est marié avec un Français et qu'il est en France depuis moins de 5 ans, on lui demande s'il a séjourné dans un autre état de l'UE, l'EEE ou la Suisse

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LES MODALITES DU SEJOUR (9/9)

Indiquer le séjour dans un autre état de l'UE, l'EEE ou la Suisse : cas particulier pour les membres de familles qui sont sur le territoire depuis moins de 5 ans et mariés avec un Français

Si l'utilisateur est marié avec un Français et qu'il est sur le territoire depuis moins de 5 ans, on lui demande s'il a séjourné dans un autre état de l'UE, EEE ou la Suisse

▼ SÉJOUR DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UE/EEE/SUISSE

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Avez-vous séjourné dans un autre État de l'UE/EEE/Suisse avec votre conjoint français ? * :

- Oui j'ai séjourné dans un autre État de l'UE/EEE/Suisse avec mon conjoint français.
 Non, je suis resté(e) en France.

▼ SÉJOUR DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UE/EEE/SUISSE

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Avez-vous séjourné dans un autre État de l'UE/EEE/Suisse avec votre conjoint français ? * :

- Oui j'ai séjourné dans un autre État de l'UE/EEE/Suisse avec mon conjoint français.

Durée du séjour * : mois

- Non, je suis resté(e) en France.

▼ SÉJOUR DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UE/EEE/SUISSE

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Avez-vous séjourné dans un autre État de l'UE/EEE/Suisse avec votre conjoint français ? * :

- Oui j'ai séjourné dans un autre État de l'UE/EEE/Suisse avec mon conjoint français.
 Non, je suis resté(e) en France.

 Vous n'êtes pas concerné par ce titre. Appelez votre préfecture pour vous aider dans votre démarche.

Si l'utilisateur et son conjoint ont séjourné dans un État UE/EEE/Suisse pendant une durée inférieure ou égale à 3 mois, ils doivent se rediriger vers une autre procédure ou contacter leur préfecture. Ils seront vraisemblablement redirigés vers la procédure « Conjoint français » du droit commun

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – INFORMATIONS PERSONNELLES (1/1)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant les informations personnelles

▶ INFORMATIONS PERSONNELLES

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

ÉTAT CIVIL

Passport ou carte d'identité *

Veillez joindre les pages de votre passeport relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas.

[Joindre un document](#)

Photographie d'identité récente

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner ci-dessous le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, [vous pouvez localiser un service photo](#) et [signature numériques en suivant ce lien](#).

Numéro ephoto * :

[Confirmer le numéro ephoto](#)

DOMICILIATION

Déclaration relative au domicile datant de moins de 6 mois *

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veillez joindre un des justificatifs de domicile suivants :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée ;
- Une copie de sa Carte Nationale d'identité ou de sa carte de séjour ;
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.

[Joindre un document](#)

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – SEJOUR DANS UN AUTRE ETAT (1/1)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le séjour dans un autre état : cas particulier pour les membres de familles qui sont en France depuis moins de 5 ans et mariés avec un Français

▼ SÉJOUR DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UE/EEE/SUISSE

VOTRE DROIT AU SÉJOUR

Carte de séjour délivrée par l'autre pays UE/EEE/Suisse

Veillez joindre :

- La carte de séjour portant la mention "Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne" (dans la langue du pays de délivrance) que vous avez pu obtenir dans l'autre pays UE/EEE/Suisse où vous avez résidé plus de 3 mois avec votre conjoint français.

[Joindre un document](#)

Je ne possède pas de Carte de séjour délivrée par l'autre pays UE/EEE/Suisse

Justificatif de la continuité de votre séjour pendant 3 mois *

Veillez joindre tout document prouvant votre séjour pendant plus de 3 mois dans l'autre état avec votre conjoint français, par exemple :

- Quittance de loyer ou de charges
- Factures ...

[Joindre un document](#)

DROIT AU SÉJOUR DE L'ACCUEILLANT

Justificatif de la continuité de résidence pendant 3 mois *

Veillez joindre tout document prouvant le séjour de votre conjoint français pendant plus de 3 mois dans l'autre état, par exemple :

- Quittance de loyer ou de charges
- Factures ...

[Joindre un document](#)

Si l'usager est marié avec un Français et qu'il est en France depuis moins de 5 ans, on lui demande s'il a séjourné dans un autre état de l'UE, EEE ou la Suisse

Je ne possède pas de Carte de séjour délivrée par l'autre pays UE/EEE/Suisse

Si le membre de famille ne possède pas de carte de séjour délivré par l'autre pays UE/EEE/Suisse, il doit cocher cette case. Il devra donc joindre d'autres justificatifs.

▼ SÉJOUR DANS UN AUTRE ÉTAT DE L'UE/EEE/SUISSE

VOTRE DROIT AU SÉJOUR

Carte de séjour délivrée par l'autre pays UE/EEE/Suisse *

Veillez joindre :

- La carte de séjour portant la mention "Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne" (dans la langue du pays de délivrance) que vous avez pu obtenir dans l'autre pays UE/EEE/Suisse où vous avez résidé plus de 3 mois avec votre conjoint français.

[Joindre un document](#)

Je ne possède pas de Carte de séjour délivrée par l'autre pays UE/EEE/Suisse

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX (1/4)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant les liens personnels et familiaux : mariage, pacse ou concubinage

Si vous vous déclarez marié, pacsé ou en concubinage, il faudra joindre les justificatifs en lien avec votre situation.

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX	LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX
<p>LIENS AVEC L'ACCUEILLANT</p> <p>• Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. Consulter la liste des traducteurs agréés.</p> <p>Vous êtes marié(e) *</p> <p>Vous devez fournir le justificatif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Extrait d'acte de mariage <p>Joindre un document</p>	<p>LIENS AVEC LE PARTENAIRE ENREGISTRÉ (OU PACSÉ(E)) *</p> <p>• Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. Consulter la liste des traducteurs agréés.</p> <p>Vous devez fournir les justificatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Convention de Pacs ou de partenariat enregistré étranger- Attestation de non-dissolution du Pacs ou du partenariat enregistré étranger- Justificatifs établissant la vie commune sur 1 an (relevés bancaires, documents fiscaux, certificat d'assurance, attestation d'emprunt commun, etc.) <p>Joindre un document</p>
<p>LIENS AVEC UN UNION LIBRE (CONCUBINAGE) *</p> <p>• Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. Consulter la liste des traducteurs agréés.</p> <p>Vous devez fournir les justificatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Certificat de concubinage- Justificatifs établissant la vie commune sur 5 ans (cette durée peut être réduite en cas de naissance d'un enfant commun avec le concubino) : 1 document par année : relevés bancaires, documents fiscaux, certificat d'assurance, attestation d'emprunt commun, etc. <p>Joindre un document</p>	<p>LIENS AVEC UN UNION LIBRE (CONCUBINAGE) *</p> <p>• Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. Consulter la liste des traducteurs agréés.</p> <p>Vous devez fournir les justificatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Certificat de concubinage- Justificatifs établissant la vie commune sur 5 ans (cette durée peut être réduite en cas de naissance d'un enfant commun avec le concubino) : 1 document par année : relevés bancaires, documents fiscaux, certificat d'assurance, attestation d'emprunt commun, etc. <p>Joindre un document</p>

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX (2/4)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant les liens personnels et familiaux :
accueillant français ou européen sans titre de séjour

Accueillant français ou européen sans TSE

↳ LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

IDENTITÉ DE L'ACCUEILLANT

Passport ou carte d'identité de l'accueillant *

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Passeport en cours de validité (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
- Carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Certificat de nationalité française de moins de 6 mois.

[Joindre un document](#)

LIENS AVEC L'ACCUEILLANT

• Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. [Consulter la liste des traducteurs agréés.](#)

Vous êtes marié(e) *

Veillez fournir le justificatif suivant :

- Copie intégrale de l'acte de mariage (en cas de mariage célébré à l'étranger, transcription du mariage sur les registres de l'état civil français).

[Joindre un document](#)

Lorsque l'accueillant est Français ou Européen sans TSE, il est demandé de joindre un document d'identité.

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX (3/4)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant les liens personnels et familiaux :
le membre de famille est une personne à charge ou un ascendant

**Le membre de famille est
une personne à charge**

**Le membre de famille
est un ascendant**

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

LIENS AVEC L'ACCUEILLANT

Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. [Consulter la liste des traducteurs agréés](#)

Lien familial *

Vous devez fournir un justificatif prouvant le lien familial avec l'accueillant, par exemple :

- Extrait d'acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- Acte d'état civil (par exemple : extrait d'acte de mariage ; convention de Pacs ou de partenariat enregistré étranger ; certificat de concubinage...)

[Joindre un document](#)

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

LIENS AVEC L'ACCUEILLANT

Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. [Consulter la liste des traducteurs agréés](#)

Lien de parenté avec votre enfant *

Vous devez fournir le justificatif suivant :

- Acte de naissance de l'enfant (copie intégrale ou extrait avec filiation)

Si c'est le conjoint de votre enfant qui vous prend en charge, veuillez également fournir :

- Une photocopie du passeport du conjoint de votre enfant (pages relatives à l'état civil) ou un document justifiant sa nationalité (attestation consulaire)
- un justificatif prouvant la relation entre votre enfant et son conjoint (e.g. extrait d'acte de mariage)

[Joindre un document](#)

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX (4/4)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant les liens personnels et familiaux :
le membre de famille est un descendant

**Le membre de famille est un descendant
(si l'accueillant est étudiant)**

↳ LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

LIENS AVEC L'ACCUEILLANT

- Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. [Consulter la liste des traducteurs agréés.](#)

Lien de parenté *

Vous devez fournir le justificatif suivant :

- Extrait d'acte de naissance de l'enfant (copie intégrale ou extrait avec filiation)

[Joindre un document](#)

**Le membre de famille est un descendant
(si l'accueillant a une autre activité qu'étudiant)**

↳ LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

LIENS AVEC L'ACCUEILLANT

- Si les documents ne sont pas en français il est préférable de joindre une traduction. [Consulter la liste des traducteurs agréés.](#)

Lien de parenté et familial *

Vous devez fournir un justificatif prouvant le lien de parenté avec l'accueillant, par exemple :

- Extrait d'acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- Acte d'état civil (par exemple, extrait d'acte de naissance, consentement de l'enfant)
- Procès ou de partenariat enregistré étranger ; certificat de concubinage ; ...

Dans le cas où votre ascendant est le conjoint du ressortissant UE/EEE/Suisse, veuillez également fournir :

- Une photocopie du passeport du conjoint de votre parent (pages relatives à l'état civil) ou un document justifiant sa nationalité (attestation consulaire)
- Un justificatif prouvant la relation entre le ressortissant UE/EEE/Suisse et votre parent (certificat de mariage ou de l'union ou du partenariat enregistré (PACS))

[Joindre un document](#)

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – MOTIF DU SEJOUR (1/7)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le motif du droit de séjour permanent : droit au séjour de l'accueillant et continuité de séjour du membre de famille pendant 5 ans

MOTIF DE SÉJOUR

DROIT AU SÉJOUR DE L'ACCUEILLANT

Justificatifs du droit au séjour durant les 5 années précédentes *

Veillez joindre pour chaque année et selon le motif de séjour :

- Un justificatif du lien familial (un seul document pour les 5 années)
- Les justificatifs du droit de séjour de l'accueillant. [Téléchargez la liste des pièces justificatives](#) selon le motif de son séjour : en qualité de salarié, non salarié, étudiant, retraité ou inactif.

Année 1 *

Année 2 *

Année 3 *

Année 4 *

Année 5 *

MOTIF DE SÉJOUR

CONTINUITÉ DE VOTRE SÉJOUR

Justificatifs de la continuité de votre résidence pendant 5 ans en France *

Veillez joindre un justificatif par année pendant la période citée :

- Facture d'électricité, gaz, eau, internet, Eau ou chauffage
- Quittance de loyer ou de crédit

• La continuité de séjour (ici) est affectée :

- Si vous êtes titulaire d'un titre de séjour valide de 12 mois consécutifs pour une raison importante telle qu'un mariage, un accordement, une mutation grave, etc.

- Si vous êtes titulaire d'un titre de séjour valide de 12 mois consécutifs pour une raison importante telle qu'un mariage, un accordement, une mutation grave, etc.

- Si vous êtes titulaire d'un titre de séjour valide de 12 mois consécutifs pour une raison importante telle qu'un mariage, un accordement, une mutation grave, etc.

pour l'absence supposée à l'étranger pendant l'accueillement des délégations militaires.

En cas d'absence du territoire français motivée par l'une des raisons énumérées ci-dessus :

Veillez joindre le justificatif correspondant à votre situation :

- Une attestation d'absence
- Une attestation de suivi de formation
- Certificat militaire
- Certificats médicaux

Année 1 *

Année 2 *

Année 3 *

Année 4 *

Année 5 *

L'utilisateur doit justifier du droit de séjour de l'accueillant durant les 5 années précédentes (sauf si l'accueillant est Français ou a un titre de séjour permanent). Le titre de séjour UE inférieur ou égal à 7 mois peut permettre la justification du droit au séjour pendant la période du titre.

L'utilisateur qui déclare avoir passé plus de 5 ans sur le territoire français doit justifier de sa continuité de séjour.

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – MOTIF DU SÉJOUR (2/7)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le motif du séjour : cas particulier de l'accueillant français

Accueillant français

DROIT AU SÉJOUR DE L'ACCUEILLANT

Justificatifs de la résidence en France

Tout document prouvant la résidence en France de votre conjoint français, par exemple :

- Quittances de loyer ou de charges
- Factures
- Document administratif
- Etc.

Joindre un document

Si l'accueillant est Français, il n'a pas à justifier de son séjour durant les 5 années précédentes. Il doit juste prouver qu'il réside en France.

Il n'aura pas non plus à joindre des documents liés à son activité (prise en charge, assurance maladie, attestation employeur, maintien de droit, etc.) ou à ses ressources.

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – MOTIF DU SÉJOUR (3/7)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le motif du séjour : cas particulier de l'accueillant qui possède un titre permanent de 10 ans

L'accueillant possède un titre permanent

▼ MOTIF DE SÉJOUR

DROIT AU SÉJOUR DE L'ACCUEILLANT

- L'attestation sur l'honneur certifie que le demandeur ne s'est pas absenté du territoire pendant plus de deux ans consécutifs depuis l'obtention de son titre de séjour permanent :
- [attestation sur l'honneur de continuité de résidence](#)

[Joindre un document](#)

Si l'accueillant a un titre permanent, le membre de famille n'a pas à justifier du droit au séjour de son accueillant sur les 5 années précédentes. L'accueillant doit toutefois attester sur l'honneur qu'il ne s'est pas absenté du territoire pour une période de plus de 2 années consécutives.

De plus si ce dernier est inactif ou retraité, il n'a pas à justifier de ses ressources ou de sa souscription à l'assurance maladie.

Si l'accueillant a un titre de séjour Citoyen UE avec un début de validité inférieur ou égal à 7 mois, il n'a pas à justifier de son droit au séjour pour la période couverte par son titre de séjour ou de ses ressources ou de sa souscription à l'assurance maladie (s'il est inactif ou retraité).

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – MOTIF DU SÉJOUR (4/7)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le motif du séjour : l'accueillant est étudiant

Accueillant « étudiant »
- Membre de famille conjoint, concubin, partenaire enregistré

Accueillant « étudiant »
- Membre de famille descendant ou personne à charge

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

Justificatif de statut d'étudiant de l'accueillant *

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Un certificat d'inscription auprès de votre établissement supérieur
- Un certificat de pré-inscription en attendant l'inscription définitive (Le certificat d'inscription sera à fournir au plus tard lors de la remise du titre
- Une carte d'étudiant de l'année en cours

Joindre un document

Justificatif de souscription à une assurance maladie *

Veillez joindre :

- Un document justifiant que l'accueillant est souscrit à une assurance maladie couvrant les prestations prévues aux articles L. 160-8, L. 160-9 et L. 321-1 du code de la sécurité sociale pendant toute la durée de son séjour (prise en charge des dépenses liées à la maladie, à l'hospitalisation et à la maternité, etc.)

Joindre un document

JUSTIFICATIFS DE PRISE EN CHARGE

Justificatifs prouvant le soutien matériel et financier par l'accueillant *

Veillez joindre des documents prouvant l'effectivité de la prise en charge :

- Documents en lien avec des administrations publiques ou d'organismes privés (Commissariat à l'égalité territoriale, Centre national de la sécurité sociale des indépendants, organismes d'assurance, de protection sociale ou autres) ou de personnes privées (attestations, courriers ou autres) faisant apparaître l'effectivité de la prise en charge ou de la vie au sein du ménage

Joindre un document

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

Justificatif de statut d'étudiant de l'accueillant *

Veillez joindre un des justificatifs suivants :

- Un certificat d'inscription auprès de votre établissement supérieur
- Un certificat de pré-inscription en attendant l'inscription définitive (Le certificat d'inscription sera à fournir au plus tard lors de la remise du titre
- Une carte d'étudiant de l'année en cours

Joindre un document

Justificatif de souscription à une assurance maladie *

Veillez joindre :

- Un document justifiant que l'accueillant est souscrit à une assurance maladie couvrant les prestations prévues aux articles L. 160-8, L. 160-9 et L. 321-1 du code de la sécurité sociale pendant toute la durée de son séjour (prise en charge des dépenses liées à la maladie, à l'hospitalisation et à la maternité, etc.)

Joindre un document

Le justificatif de prise en charge est demandé si l'accueillant est étudiant.

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – MOTIF DU SEJOUR (5/7)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le motif du séjour : l'accueillant est salarié

Accueillant « salarié »

- Membre de famille
concubin, partenaire
enregistré

Accueillant « salarié »

- Membre de famille
descendant ou personne à
charge ou ascendant

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

Attestation de l'employeur de l'accueillant *

Vous pouvez joindre une attestation de l'employeur de l'accueillant, vous pouvez
[Télécharger un modèle d'attestation employeur.](#)

Joindre un document

JUSTIFICATIFS DE PRISE EN CHARGE

Justificatifs prouvant le soutien matériel et financier par l'accueillant (ou son conjoint) *

Vous devez joindre des documents prouvant l'effectivité de la prise en charge :

- Documents émanant d'administrations publiques ou d'organismes privés (services sociaux, administration fiscale, établissements bancaires, organismes d'assurance, de protection sociale ou autres) ou de personnes privées (attestations, courriers ou autres) faisant apparaître l'effectivité de la prise en charge ou de la vie au sein du ménage

Joindre un document

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

Attestation de l'employeur de l'accueillant *

Vous pouvez joindre une attestation de l'employeur de l'accueillant, vous pouvez
[Télécharger un modèle d'attestation employeur.](#)

Joindre un document

Seul le descendant âgé de moins de 21 ans n'a pas à fournir la prise en charge.

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – MOTIF DU SEJOUR (6/7)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le motif du séjour : l'accueillant est en cessation involontaire d'activité ou non salarié

Accueillant « salarié et non salarié en cessation involontaire d'activité »

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

Justificatif de maintien de droit de l'accueillant *

Si vous êtes en incapacité de travail :
Veuillez joindre les justificatifs suivants :

- Un certificat d'incapacité permanente ou provisoire de travail
- Un document prouvant que vous avez exercé une activité professionnelle en France avant d'être déclaré en incapacité de travail ou un document attestant d'une rente de sécurité sociale

Si vous êtes au chômage :

Veuillez joindre les justificatifs suivants :

- Une attestation de fin d'activité ou une lettre de licenciement
- Une attestation d'inscription à Pôle Emploi (incluant la durée d'occupation de l'emploi)

Si vous êtes en formation professionnelle :

Veuillez joindre les justificatifs suivants :

- Une attestation de suivi de stage
- En cas de stage n'étant pas en lien avec l'activité professionnelle antérieure : une attestation de fin d'activité ou une lettre de licenciement.

Joindre un document

Accueillant « non-salarié »

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

Justificatifs d'activité non-salarié de l'accueillant *

Veuillez joindre les documents relatifs à l'exercice régulier, effectif et durable de l'activité, selon la nature de celle-ci :

- Immatriculation aux registres légaux (registre du commerce et des sociétés ou repertoire des métiers)
- Affiliation à des organismes professionnels et à des organismes de sécurité sociale
- Souscription d'assurances
- Procès-verbal de nomination
- Bail professionnel
- Factures d'achat de matériels
- Contrats de ventes, contrats de prestations
- Formulaire de déclaration de chiffre d'affaires
- Livre des recettes et des achats.

Joindre un document

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – MOTIF DU SÉJOUR (7/7)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant le motif du séjour : l'accueillant est retraité ou inactif

Accueillant « retraité ou inactif »

Ce justificatif n'est pas demandé si l'accueillant a un titre permanent ou un titre avec un début de validité inférieur ou égal à 7 mois.

ACTIVITÉ DE L'ACCUEILLANT

Justificatif de souscription à une assurance maladie *

Veillez joindre :

- Un document justifiant que l'accueillant est souscrit à une assurance maladie couvrant les prestations prévues aux articles L. 160-8, L.160-9 et L. 321-1 du code de la sécurité sociale pendant toute la durée de son séjour (prise en charge des dépenses liées à la maladie, à l'hospitalisation et à la maternité, etc.)

Joindre un document

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES – RESSOURCES (1/1)

Prendre connaissance des pièces justificatives à fournir concernant les ressources : l'accueillant est retraité ou inactif

Accueillant « retraité ou inactif »

Ces justificatifs sont facultatifs et ne sont pas demandés si l'accueillant a un titre permanent ou un titre avec un début de validité inférieur ou égal à 7 mois.

► RESSOURCES DE L'ACCUEILLANT

● En cas de ressources multiples, veuillez joindre le justificatif de chacune des ressources.

JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES DE L'ACCUEILLANT

Votre accueillant est pris en charge par un parent, enfant ou conjoint/partenaire

Veuillez joindre les attestations suivantes :

- Les justificatifs de ressources du parent, enfant, ou conjoint/partenaire (avis d'imposition sur les revenus, fiches de paie...)
- La carte d'identité du parent, enfant ou conjoint/partenaire
- Une attestation de prise en charge financière
- La copie intégrale de l'acte de naissance de l'accueillant avec filiation

[Joindre un document](#)

Si l'accueillant vient de perdre sa retraite après avoir travaillé pendant les 12 derniers mois en France, vous pouvez joindre les documents suivants :

- La notification de retraite ou le titre de pension
- Tout document prouvant l'exercice d'une activité professionnelle pendant les 12 derniers mois en France
- Tout document prouvant sa résidence en France pour les 3 dernières années (1 document par an)

[Joindre un document](#)

Votre accueillant est pris en charge au titre de ses fonctions religieuses

En tant qu'imam détaché, veuillez joindre les justificatifs suivants :

- Une attestation de détachement en France
- Une attestation de ressources établie par la Grande Mosquée de Paris, le Rassemblement des musulmans de France, l'Union des Mosquées de France ou les consulats turcs en France.
- Revenus provenant de biens immobiliers

En tant qu'imam non détaché, veuillez joindre les justificatifs suivants :

- La convention (le contrat) signée avec l'association culturelle

En tant que religieux d'un autre culte, veuillez joindre le justificatif suivant :

- Une attestation de prise en charge financière par la congrégation pour les religieux, par le diocèse pour les prêtres.

[Joindre un document](#)

Votre accueillant exerce une activité hors de France

Veuillez fournir :


- Ses 3 dernières fiches de paie
- Ou tout autre document se rapportant aux revenus issus de son activité professionnelle hors de France

● Si auparavant il a travaillé au moins 3 ans en France, vous pouvez ajouter tout document prouvant l'exercice d'une activité professionnelle France pendant 3 ans.

[Joindre un document](#)

ÉTAPE 4 : DEPÔT DE LA DEMANDE

Il est ici possible pour l'utilisateur de revenir en arrière et de modifier les informations saisies

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Accueil Demander un titre de séjour Acheter un timbre fiscal électronique Déclarer un changement Document de voyage

NOUS CONTACTER | BESOIN D'AIDE ? | Français -

RUTH VAN HUTE

Demander un titre de séjour

Vous êtes ici : Accueil > Demander un titre de séjour

- Informations personnelles
- Motif de séjour
- Justificatifs
- Depôt de la demande
- Confirmation

Je confirme le dépôt définitif de ma demande.

Pour modifier une information saisie ou une pièce justificative, avant le dépôt définitif de votre demande, utilisez le bouton « Revenir à l'étape précédente ».

Après le dépôt de votre demande vous ne pourrez plus la modifier.

Si vous souhaitez ajouter des observations pour accompagner votre demande, un champ « Observations à destination de l'administration » est disponible en bas de page.

Observations à destination de l'administration :

< Revenir à l'étape précédente


Abandonner la demande

Quitter et revenir plus tard

Deposer la demande >

ÉTAPE 5 : AFFICHAGE DE LA PAGE DE CONFIRMATION

Télécharger la confirmation de dépôt

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Accueil | Demander un titre de séjour | Acheter un timbre fiscal électronique | Déclarer un changement | Document de voyage

[Vous êtes ici : Accueil](#) > Demander un titre de séjour

Demander un titre de séjour

Informations personnelles

Motif de séjour


Justificatifs

Dépôt de la demande

5 Confirmation

MIROSLAV JR PRICIC

[NOUS CONTACTER](#) | [BESOIN D'AIDE ?](#) | [Français](#)

 **FAM**
France Asile Migration
Immigration

Vous devez obligatoirement avoir une couverture sociale. Pour en savoir plus concernant la couverture sociale, rendez-vous sur le site suivant : ameli.fr.

Vous recevrez un e-mail vous informant de l'état d'avancement de votre dossier et si nécessaire de demande de pièces complémentaires.

Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, vérifiez dans un premier temps dans la rubrique Spams de votre boîte mail.

Si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez formuler une réclamation via la rubrique [Contact](#).

Justificatifs

Dépôt de la demande

5 Confirmation

Informations personnelles

Motif de séjour

Justificatifs

Dépôt de la demande

5 Confirmation

MIROSLAV JR PRICIC

NOUS CONTACTER | **BESOIN D'AIDE ?** | **Français**

FAM
France Asile Migration
Immigration

Vous êtes ici : Accueil > Demander un titre de séjour

Accueil | Demander un titre de séjour | Acheter un timbre fiscal électronique | Déclarer un changement | Document de voyage

Étrangers en France
DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉTAPE 5 : AFFICHAGE DE LA PAGE DE CONFIRMATION

Télécharger la confirmation de dépôt

Vous devez obligatoirement avoir une couverture sociale. Pour en savoir plus concernant la couverture sociale, rendez-vous sur le site suivant : ameli.fr.

Vous recevrez un e-mail vous informant de l'état d'avancement de votre dossier et si nécessaire de demande de pièces complémentaires.

Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, vérifiez dans un premier temps dans la rubrique Spams de votre boîte mail.

Si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez formuler une réclamation via la rubrique [Contact](#).

Justificatifs

Dépôt de la demande

5 Confirmation

Informations personnelles

Motif de séjour

Justificatifs

Dépôt de la demande

5 Confirmation

MIROSLAV JR PRICIC

NOUS CONTACTER | **BESOIN D'AIDE ?** | **Français**

FAM
France Asile Migration
Immigration

Jourez ma confirmation de dépôt de demande (PDF)

ETAPE 5 : CONFIRMATION DE DÉPÔT

L'utilisateur trouvera également la confirmation de dépôt à télécharger en pièce jointe dans le mail reçu

 **MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONFIRMATION DU DÉPÔT
D'UNE DEMANDE DE RENOUELEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES :
Identifiant (N° étranger) : 5903006614
N° de la demande : 5901202207290000159
DATE D'ÉMISSION : 29/07/2022

Nom de naissance : PRICIC
Nom d'usage :
Prénom : MIROSLAV JR
Né(e) le : 25/07/1987
A. : PRAGUE, TCHÉCOSLOVAQUIE
Nationalité : TCHÈQUE
Adresse : 20 RUE NATIONALE 59000
LILLE FRANCE



Le 29/07/2022, vous avez déposé avec succès une demande de titre de séjour qui sera examinée par la préfecture compétente.

Ce document constitue la preuve de dépôt de votre demande.

Il ne constitue pas une preuve de régularité du séjour et ne permet pas l'ouverture de droits associés à un séjour régulier.

Ce document n'autorise pas le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

Vous serez informé(e) de l'avancement et de la suite donnée à votre démarche par un courrier électronique vous invitant à vous connecter à votre espace personnel.



ETAPE 5 : MAIL DE CONFIRMATION DE DEPOT

L'utilisateur trouvera également la confirmation de dépôt à télécharger en pièce jointe

Bonjour CARLOS ROMALOS,

Votre demande de titre de séjour a bien été enregistrée. Elle sera instruite par les services de l'Etat.

Vous serez informé(e) de l'état d'avancement de votre dossier et, si nécessaire, d'une demande de pièces complémentaires, par message électronique vous invitant à vous connecter à votre espace sur le site de l'administration numérique pour les étrangers en France.

Cordialement,

La Direction Générale des Etrangers en France